

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 96.021

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 8 Février à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

31 Janvier 1996

31 Janvier 1996

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. CANDAU par M. GAVEN  
M. CAU par M. POTENNEC  
M. DENIS par M. QUENTIN  
M. MALBOIS par Mme LECOMTE-RULLIER  
M. SIMONNET par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Subvention 1996 à l'association "Département Animation"

**VOTE** : UNANIMITE

Il est proposé d'accorder une subvention à l'Association "Département Animation" pour faire face à la préparation de la prochaine saison 1996.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

. D'accorder une subvention au titre de l'exercice 1996 de 500 000 Frs (Cinq cent mille francs) à l'association "Département Animation".

. Cette somme sera versée fin Février 1996, étant précisé qu'elle sera prélevée d'office sur le montant de la subvention ordinaire qui sera allouée en 1996 par la Ville de ROYAN, à l'Association "Département Animation".

. Cette dépense sera imputée sur les crédits qui seront ouverts au Chapitre 940 Article 6570 du Budget Primitif de l'exercice 1996.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 19 Février 1996  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS